

Villers-sous-Chalamont : deux tilleuls en péril

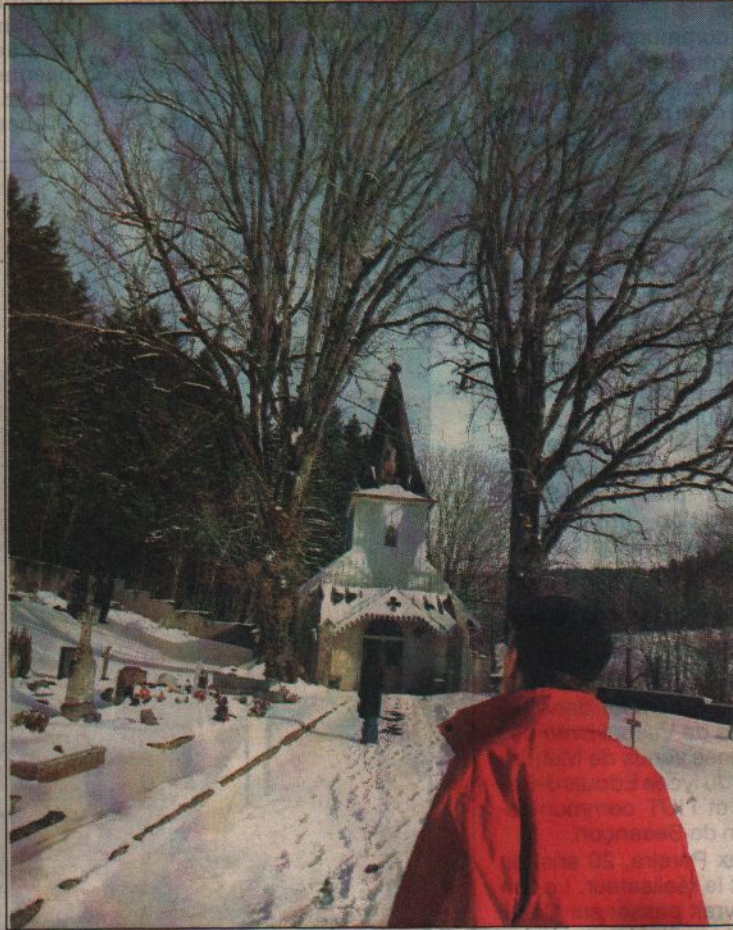


Photo Patrick BRUMENT

Un mouvement de protestation s'organise, depuis quelques jours, contre l'abattage de deux tilleuls ancestraux qui entourent la chapelle de Villers-sous-Chalamont, près de Levier. Un paysage de carte postale du Haut-Doubs qui pourrait changer de décor.

■ En Région

Lizanie autour de deux tilleuls

Le maire du petit village de Villers-sous-Chalamont veut faire abattre les arbres très anciens de la chapelle. Levée de boucliers.

BESANÇON. Pas très loin de Levier, Villers-sous-Chalamont est l'un de ces très jolis villages du Haut-Doubs. C'est justement son site le plus remarquable, sa chapelle pour partie datant du XII^{ème} siècle qui sème aujourd'hui la zizanie dans la commune.

Élu pour un second mandat, le conseil municipal a voté, l'arrachage des deux tilleuls, dont l'âge est estimé à 250 ans, qui entourent l'entrée de la vieille chapelle.

Une décision qui a provoqué une levée de boucliers dans et surtout en dehors du village.

À l'origine du mouvement, Roger et Yann Chabod, père et fils, tous deux paysagistes.

250 signatures

Vieil opposant du maire, Roger Chabod explique: « On ne comprend pas cette volonté de faire disparaître ces deux arbres magnifiques qui font tout autant partie de l'ensemble du monument que la chapelle elle-même. D'autant que les parties de la chapelle que l'on dit menacées par les arbres, datent du XIX^{ème} ou de 1914, les tilleuls étaient là avant. Et ils ne montrent pas un état de santé si préoccupant. »

Une pétition sur internet lancée il y a deux semaines a déjà rassemblé 250 signatures, la plupart extérieures au secteur.

Un rendez-vous a été pris avec le sous-préfet à Pontarlier pour s'opposer à cet abattage prévu vers le mois d'avril.



Les deux tilleuls sont dangereux pour les uns, solides et méritant leur place pour les autres.

Photo Patrick BRUMENT

Justement, le maire Claude Courvoisier, à l'origine de la décision, a lui aussi pris rendez-vous dès demain.

« Je me vois mal faire venir les CRS quand il sera temps de couper. Cette décision a été mûrement réfléchie. Cela fait depuis 2002 que l'on en parle. Elle n'a pas été prise de gaieté de cœur mais les deux tilleuls devenus

énormes menacent la chapelle. Ils peuvent peut-être tenir encore vingt ans, mais aussi tomber sur le bâtiment à l'occasion d'un gros orage cet été. Nous devons refaire la toiture de la chapelle, on ne peut pas faire ça avec cette menace. Ou alors que ceux qui veulent garder les tilleuls s'occupent de la taille régulière, du haubana-ge et de la réfection de la toi-

ture sans oublier les tonnes de feuilles qui envahissent les gouttières. »

Les opposants au projet contestent l'expertise qui a diagnostiqué le mauvais état des tilleuls et demandent une contreexpertise pour en savoir plus.

En tout cas, un appel d'offres a déjà été lancé pour rendre l'abattage effectif dans quelques semaines.

« Seul l'ONF a répondu, ajoute Roger Chabod, les autres coupeurs ne veulent pas toucher à des arbres de cette valeur. C'est un endroit rempli de calme et de sérénité. »

Les deux géants verts de Villers-sous-Chalamont vont-ils encore garder longtemps l'entrée de la vieille chapelle du village ?

Philippe SAUTER